

→ Indiquer, sur un schéma fourni, l'organisation de l'épithélium épidermique en quatre couches cellulaires.

→ Préciser la morphologie des kératinocytes dans chaque couche de l'épiderme.

→ Enumérer les caractéristiques de la couche cornée.

→ Préciser les caractéristiques de la cellule cornée, la nature lipidique du ciment intercornéocytaire.

Les macrophagocytes intra-épidermiques (cellule de Langerhans)

→ Indiquer leur localisation et leur importance quantitative dans l'épiderme.

→ Préciser, sur un schéma fourni, leur morphologie.

4.2.2 Physiologie : fonctions des différents groupes de cellules constituant l'épiderme

Physiologie de l'épithélium épidermique

- Description du processus de kératogénèse

→ Légènder un schéma montrant l'évolution morphologique des kératinocytes au cours de leur migration.

→ Préciser la nature biochimique de la Kératine synthétisée

- Fonctions de l'épithélium épidermique

- Fonctions de synthèse de la vitamine D

→ Préciser le type de radiation responsable de la synthèse de la vitamine D dans l'épiderme.

- Fonctions de la couche cornée

→ *Indiquer les rôles de la couche cornée dans la protection contre les agressions extérieures.*

→ *Expliquer, en relation avec le cours de cosmétologie, le processus de l'absorption cutanée.*

Physiologie du mélanocyte

- Mélanogénèse
 - Les différents groupes de mélanines

→ *Citer les deux grands groupes de mélanines.*

→ *Préciser leur couleur respective.*

- Les étapes de la mélanogénèse

→ *Décrire, succinctement, à partir d'un schéma fourni, les étapes de la mélanogénèse.*

- Rôles des mélanines

- Couleur de peau

→ Préciser le rôle des mélanines dans la détermination de la couleur de la peau.

- Protection contre les rayonnements solaires

→ *Indiquer le rôle prépondérant des eumélanines dans la protection contre le rayonnement solaire*

Rôle des macrophagocytes intra-épidermiques

→ Indiquer leur rôle important dans l'immunité

Rôle des épithélioïdocytes du tact

→ Indiquer leur rôle en tant que récepteurs du sens du toucher.

4.3 Le derme

4.3.1 La jonction dermo-épidermique

- Lamelle basale
- Rôles essentiels de la jonction dermo-épidermique

→ Expliquer l'aspect ondulé de la jonction dermo-épidermique.

→ Indiquer les deux rôles essentiels de la jonction dermo-épidermique

4.3.2 Les deux étages du derme

→ Distinguer le derme papillaire et le derme réticulaire.

4.3.3 Constituants

→ Indiquer à quel type de tissu appartient le derme.

4.3.4 Rôles

→ Préciser les rôles du derme.

4.4 L'hypoderme ou tissu adipeux sous-cutané

- Localisation du tissu adipeux

→ Indiquer la nature conjonctive du tissu adipeux et l'existence d'autres localisations du tissu adipeux dans l'organisme.

- Répartition du pannicule adipeux en fonction du sexe

→ Décrire la répartition différente du pannicule adipeux chez la femme (répartition gynoïde) et chez l'homme (répartition androïde).

- Description de l'hypoderme

→ Présenter, à partir d'un schéma fourni, l'organisation de l'hypoderme. (On précisera que l'hypoderme est un tissu adipeux).

- Rôle de l'hypoderme

→ Indiquer le rôle de l'hypoderme dans l'équilibre énergétique de l'organisme.

4.5 La vascularisation cutanée

4.5.1 La circulation sanguine cutanée

- Description de la circulation sanguine dans la peau

→ Légender, sur un schéma fourni, les vaisseaux sanguins sous cutanés, les plexus vasculaires, les capillaires et la vascularisation des annexes.

- *Rôles de la vascularisation cutanée*

→ *Indiquer le rôle de la vascularisation cutanée dans la nutrition des différentes structures de la peau.*

4.5.2 La circulation lymphatique

→ *On présentera à partir d'un schéma la circulation lymphatique cutanée.*

4.6 L'innervation cutanée ou la fonction sensorielle de la peau

- *Les récepteurs sensoriels cutanés*

→ *Indiquer la présence dans la peau des récepteurs du sens du toucher. (On établira un lien avec le système nerveux).*

- *L'information sensorielle*

→ *Indicateurs communs au paragraphe 3.2*

4.7 Les annexes cutanées

→ Indiquer les différentes annexes cutanées

4.7.1 L'appareil pilo-sébacé

- Les structures anatomiques de l'appareil pilo-sébacé

→ Annoter, sur un schéma fourni, les différentes structures qui constituent l'appareil pilo-sébacé.

Le follicule pileux et le poil

- Description

→ Préciser la distribution des poils dans la peau.

→ Indiquer, sur un schéma fourni d'une coupe longitudinale, la structure du follicule pileux.

→ Préciser la localisation des cellules germinatives à l'origine du poil.

→ Etablir la relation avec le processus de kératogénèse.

→ Indiquer l'origine de la couleur des poils.

- *Physiologie*

- Le cycle pilaire

→ Décrire les trois phases du cycle pilaire.

- Croissance et développement des poils

→ Indiquer le rôle des androgènes dans la pousse des poils.

- Rôle des poils

→ Préciser les différents rôles des poils en fonction de leur localisation.

La glande sébacée

- Description

→ Indiquer la distribution et l'importance quantitative des glandes sébacées selon les régions du corps.

→ Indiquer le groupe de glandes dont fait partie la glande sébacée.

→ Décrire, à partir d'un schéma fourni, la structure de la glande sébacée.

- *Physiologie*

- Composition du sébum

→ Préciser la nature lipidique du sébum.

- Contrôle hormonal de la sécrétion sébacée.

→ Indiquer le rôle des androgènes dans la production de sébums.

- *Rôle du sébum*

→ Préciser le rôle du sébum dans l'acidité du pH de la surface cutanée.

La glande sudoripare apocrine

- *Description*

→ *Indiquer la localisation des glandes sudoripare apocrines.*

→ *Préciser le groupe de glandes dont fait partie la glande sudoripare apocrine.*

- *Rôle de la sécrétion apocrine*

→ *Indiquer le rôle de la sécrétion apocrine dans l'odeur spécifique de chaque individu.*

Le muscle pilo-moteur

- *Description*

→ *Préciser, à partir d'un schéma fourni, son association constante à un follicule pileux et sa situation.*

- *Rôle*

→ *Indiquer son rôle dans la lutte contre le froid.*

4.7.2 L'appareil sudoripare eccrine

- *Description*

→ *Indiquer la distribution des glandes sudoripares eccrines dans la peau*

→ *Préciser le groupe de glandes dont fait partie la glande sudoripare eccrine.*

→ *Annoter, sur un schéma fourni, la morphologie de la glande sudoripare eccrine.*

- *Physiologie*

→ *Préciser le contrôle de la sudation par le système nerveux.*

→ *Indiquer la composition de la sueur.*

- *Rôle de la sueur*

→ *Indiquer le rôle essentiel de la sueur dans l'élimination de la chaleur excédentaire de l'organisme.*

4.7.3 L'appareil unguéal

- *Description*

→ *Indiquer, sur un schéma fourni d'une vue supérieure de l'extrémité dorsale d'un doigt, les différentes parties de l'appareil unguéal (repli sus-unguéal, cuticule, ongle, lunule, zone rosée, et bord libre).*

→ *Indiquer, sur un schéma fourni de la coupe longitudinale de l'appareil unguéal : la racine, la matrice, le lit de l'ongle.*

- *Physiologie*

→ *Indiquer le taux de croissance entre celle des ongles et celle des poils.*

→ *Etablir la différence de croissance entre celle des ongles et celle des poils.*

- *Rôle des ongles*

→ *Préciser le rôle des ongles dans la protection des extrémités digitales.*

4.8 Le film hydro-lipidique de surface et les types de peau

4.8.1 Le film hydro-lipidique

→ *Indiquer les deux principaux constituants du film hydro-lipidique de surface.*

→ *Indiquer la valeur moyenne du pH de la surface cutanée.*

→ *Indiquer la présence à la surface de la peau d'une flore microbienne « résidante ».*

→ *Préciser le rôle du pH cutané dans le développement de cette flore.
(On signalera la présence accidentelle d'une flore microbienne transitaire.)*

4.8.2 Les types de peau

→ Préciser les éléments qui déterminent les types de peau en fonction :

- Des modifications du taux de sébum ;
- Des modifications d'hydratation de la surface cutanée ;
- Des troubles de la desquamation ;
- Du sexe ;
- De la pigmentation.

Les modifications de la sécrétion sébacée

- Les peaux séborrhéiques

(Indicateur commun à tous les types de peau) :

→ Indiquer pour chaque type de peau :

- Les caractéristiques ;
- Les différents signes visuels et/ou tactiles ;
- Les éventuels facteurs aggravants.

- Les peaux mixtes

→ *Enoncer l'origine physiologique des peaux mixtes.*

- Les peaux alipidiques
Les modifications de l'hydratation cutanée

- Les peaux déshydratées
Les troubles de la desquamation

- Les peaux rêches
Les peaux sensibles

4.9 Le vieillissement cutané

- *Facteurs incriminés*

→ *Distinguer vieillissement naturel et vieillissement actinique.*

→ *Indiquer les principaux facteurs incriminés dans le vieillissement cutané.*

→ *Préciser le rôle déterminant du soleil*

- *Caractéristiques visuelles et/ou tactiles*

→ *Indiquer les différents signes du vieillissement cutané naturel.*

→ Indiquer les effets du vieillissement sur les phanères.

4.10 Effets biologiques du soleil sur la peau

- Arrêté du 10 septembre 1997 relatif à la formation du personnel utilisant des appareils de bronzage UV mis à la disposition du public ou tout autre texte correspondant en vigueur.

→ Satisfaire au contrôle de connaissances pour la délivrance de l'attestation de formation du personnel utilisant des appareils UV mis à la disposition du public.

4.10.1 Le rayonnement solaire

- Arrêté du 10 septembre 1997

4.10.2 Les phototypes

- Arrêté du 10 septembre 1997

4.10.3 Manifestations liées à l'exposition au soleil des peaux claires

- Effets immédiats
- Effets retardés
- Effets à long terme
- Effets accidentels

→ Indicateurs communs :

Citer les conséquences d'une exposition solaire sur les peaux claires.

Cette étude est conduite uniquement pour les peaux claires en raison des risques majeurs encourus par ce type de peau.

4.11 Dermatologie appliquée

4.11.1 Etude des principales maladies de la peau à partir de la reconnaissance des principales lésions élémentaires

→ Cette étude sera destinée à sensibiliser l'esthéticienne sur la conduite à tenir face à ces anomalies et à conseiller une consultation médicale.

→ Définir une « lésion élémentaire » en dermatologie.

→ Limiter cette étude aux lésions élémentaires et aux exemples des dermatoses indiquées.

→ Préciser pour chaque dermatose :

- Les signes cutanés observés ;
- Les éventuelles localisations préférentielles ;
- Les éventuels facteurs déclenchants et/ou aggravants ;
- Les causes ;
- La conduite à tenir de l'esthéticienne

Les macules

→ Définir les deux grandes variétés de macules

Se limiter à :

- Pour les macules rouges : à l'érythrose du visage et à la couperose
- Pour les dyschromies : au mélasma et à la pigmentation des parfums (hyperpigmentations), au vitiligo (hypopigmentation).

Les papules

→ Définir les papules.

→ Décrire les deux exemples de dermatoses responsables de papules : les verrues planes et la lucite estivale.

Les vésicules

→ Décrire deux exemples d'affections qui se traduisent par des vésicules : l'herpès et l'eczéma de contact.

Les pustules

→ Définir les pustules.

→ Décrire deux exemples : les folliculites et l'impétigo.

Les squames

→ Décrire le psoriasis.

Les tumeurs cutanées

→ Définir les tumeurs cutanées.

→ Décrire deux tumeurs cutanées bénignes : les grains de beauté et les chéloïdes.

→ Indiquer les deux variétés de cancers de la peau : épithéliomas et mélanomes.
(On indiquera les signes qui doivent faire évoquer ces cancers, en soulignant le rôle de l'esthéticienne dans leur reconnaissance précoce.)

4.11.2 Les affections des annexes cutanées

Les affections du système pileux

- l'hypertrichose
- les alopecies
